

Désignation de représentants : un zéro pointé pour l'opposition

Rappel important du CM du Jeudi 15 Octobre -communiqué-



Désignation de représentants : un zéro pointé pour l'opposition

Conseil municipal. Dans la continuité. CM du Jeudi 15 Octobre.

Désignation de représentants au sein des établissements scolaires. Toujours un zéro pointé pour l'opposition.

Il y avait 10 postes à pourvoir : 5 titulaires et 5 suppléants au sein des établissements suivants : écoles primaires et maternelles publiques et privées, Collège Louise Michel, Collège Françoise Heritier, Lycée Joseph Saverne, Collège Clos fleuri. Ce sera encore une fois 100% des sièges pour la majorité et 0 siège pour Demain Ensemble qui représente pratiquement 50% des électeurs. La suite d'une déjà longue histoire. Nous ne devons pas avoir la même définition de la démocratie que celle de M Idrac.

Subventions aux associations. Elles méritent tout notre soutien.

Nous avons interpellé la majorité municipale sur les conséquences de la suppression de la Saint-Martin, des lotos, ... sources importantes de revenus pour certaines associations en indiquant qu'une réévaluation de l'impact du COVID nous paraissait nécessaire. M. Bignebat nous a précisé qu'une enveloppe pourrait être envisagée dans le budget 2021, l'enveloppe exceptionnelle 2020 ne prenant en compte que les pertes de ressources à la date du 18 septembre 2020.

Le monde associatif est durement mis à l'épreuve durant cette crise sanitaire. Plusieurs associations font état de réelles difficultés et d'une perte significative d'adhérents. Si nous voulons conserver des activités à moindre cout grâce au bénévolat pour nos enfants, nos petits-enfants, nos aînés, une remise à niveau doit déjà être effectuée pour revenir sur la baisse des subventions de 10% instituée en 2017 par la municipalité .